

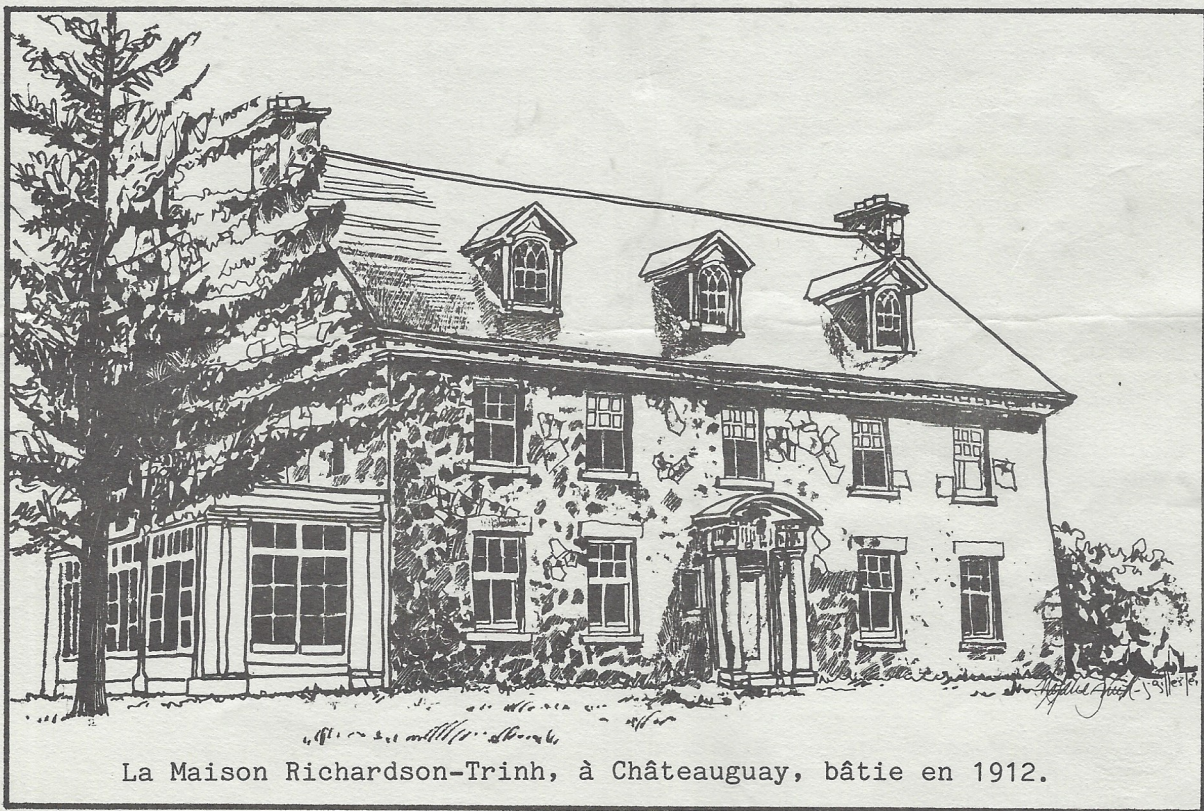
LA LUCARNE

VOLUME IV no 3

septembre-octobre 1984

*Bulletin trimestriel de l'APMAQ (Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec)
83, rue Chénier, Saint-Eustache, Québec, J7R 1W9*

dépôt légal: ISSN 0711-3285, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.



La Maison Richardson-Trinh, à Châteauguay, bâtie en 1912.

dessin exécuté par Natalie Smith et J.Gilles Lemieux en 1983

Convocation à l'Assemblée annuelle: page 16, Programme, page 12,
FICHE: la sécurité, pp 7-10, CLINIQUE-consultations: page 5

l e c a r r e f o u r d e s l e c t e u r s

merci, chers lecteurs des lettres que vous envoyez pour communiquer aux autres membres de l'Association ce que l'expérience vous a appris.

Notre président, André Laurion de Beauport, donne le bon exemple en écrivant ce qui suit:

PLANCHERS EMBOUVETÉS

Dans la dernière LUCARNE, François Fontaine parle de joints embouvetés qui se sont ouverts dans ses planchers de pin. J'ai vécu la même difficulté, hélas, peut-être causée par la soude caustique dont se servaient nos ancêtres pour nettoyer leurs planchers. Les effets nocifs des produits chimiques ne sont pas une invention de notre génération. Y a-t-il une autre solution que de refaire tout le plancher?

--ooOoo--

CRÉPI EXTERIEUR

Dans une prochaine fiche, il faudrait sûrement parler de la réparation du crépi qui recouvre les maisons en pierre de la Côte de Beaupré. Ici aussi, les gens mettent les maisons à la pierre; et cela aussi est une mode qu'il faudrait enrayer pour éviter de voir ces maisons -- qui ont su survivre plus d'un siècle -- lentement s'effriter sous l'action insidieuse du gel et du dégel. Parmi nos membres y en a-t-il qui auraient déjà fait réparer leur crépi extérieur?

--ooOoo--

PUITS INTÉRIEUR

Enfin, une question, que je pose à ceux de nos lecteurs qui s'y connaissent: comment restaurer le puits dans ma cave? Faut-il y faire une margelle? Doit-on y installer une pompe? Comment les premiers propriétaires de ma maison exploitaient-ils ce surprenant puits intérieur?

André Laurion, Beauport

LA GALERIE DISPARAÎT!

Après avoir lu votre FEUILLET-FICHE sur la restauration des anciennes galeries en bois, je lance un cri d'alarme: je me souviens d'au moins trois maisons dans mon entourage qui étaient parées d'une belle galerie jusqu'à il y a quinze-vingt ans. Ça faisait beaucoup d'entretien et les galeries ont été enlevées même si la maison elle-même reste. Les pauvres maisons sont toutes nues à mes yeux; mais les jeunes passants, qui ne les ont jamais vues autrement, pensent qu'elles étaient toujours comme ça.

J.D., Sainte-Rose

--Pauvres galeries! Mais il reste à parler que si de jeunes couples emménagent dans ces maisons maintenant, ils regretteront la disparition d'une partie essentielle de la maison, et vont peut-être se décider à y remédier... Oui, effectivement, dans les années 50 et 60 on jetait par la fenêtre bien des valeurs traditionnelles. n.d.l.r.

MERCI!

Merci à M. Denis Lazure, Ministre des Relations avec les Citoyens, pour nous avoir fait parvenir, à l'intention de nos membres, le fort intéressant manuel sur La construction nouvelle dans le Vieux Boucherville -- voir page 6.

--ooOoo--

UN SOUPIR DE SOULAGEMENT...

Après toutes les difficultés que nous avons éprouvées l'hiver dernier, j'ai la joie de vous signaler que nos travaux de rénovation se terminent. Grâce à notre architecte et à notre artisan entrepreneur, très compétents, ce sera un bijou de maisonnette.

M.G., Lanoraie

NOUS SALUONS LES NOUVEAUX MEMBRES!

C'est avec plaisir que nous avons accueilli, depuis la dernière livraison de LA LUCARNE:

Mme Danielle Germain et M. Louis Plante de St-Laurent,
Monsieur R. Cloutier de Ste-Dorothée,
M. Maurice Trudeau de Châteauguay,
M. Normand Blanchet de Charny,
M. Christian Castonguay de Châteauguay,
M. Paul Racette de Cap-de-la-Madeleine,
M. Pierre et Mme Estelle Beaumier de Trois-Rivières,
M. Yvon Goyette et Mme Denise Beauchemin de Verchères,
M. Fernand et Mme Ginette Tremblay de St-Damase,
M. Jean-Claude et Mme Nicole Tardif de Beaumont,
Mme Henriette Aumais de Châteauguay,
Mme Francine Castonguay et M. Jean Coulombe de Terrebonne,
M. Daniel et Mme Jocelyne Fournier de St-Charles-sur-Richelieu,
Mme France Lachapelle de Montréal,
M. Albert Lauzier de Rimouski,
Le Musée Laurier d'Arthabaska,
Mme Hélène Beauchemin de Québec,
Mme Ghyslaine Bélanger de Cap-St-Ignace,
M. Claude Brochu et Mme Francine Gauthier de St-Marc-sur-Richelieu,
Mme Gisèle Lapointe de St-Léon,
M. Luc Bachand de Waterloo,
M. Laurent Lacombe de St-Robert,
M. Clément Locat de St-Roch l'Achigan,
M. Guy et Mme Gisèle Bujold de Matane,
Mme Marjorie Coates de New Westminster,
Mme Lise Champoux-Girard de Chicoutimi,
Mme Denise Motard de St-Hermas,
M. Aimé et Mme Pauline Hamann de Montréal,
M. Claude Ouimet et Mme Mireille Pelletier de Lachine,
M. Alain Beaudry de Joliette,
M. Yves Bouchard de Longueuil,
M. Maurice Bonneau de Roberval,
M. Marcel et Mme Andrée Montreuil de Joliette,
M. Jean-Louis Mireault et Mme France Brière de Verchères,
M. Jean Devost de Deux-Montagnes,
Mme Louise G. Powell de Sillery,
M. Jean Soumis de St-Mathias,
Mme Estelle Dumas-Blanchard de Neuville,
Mme Michelle Beauregard de l'Acadie,
M. Roger Paré, député de Granby,
M. Jean-Claude et Mme Mariette Savoie de Boucherville,
M. Rodrigue et Mme Micheline Grenier de Courville/Beaumont,
M. Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord et Ministre de l'Environnement.
M. Jean et Mme Denyse Cenerelli de Willowdale, Ont.

Bienvenue parmi nous.

--oo0oo--



NOTES DU SECRÉTARIAT

Vous souhaitez nous téléphoner?

Chers membres, souvenez-vous que nous ne sommes pas un bureau du gouvernement ni une entreprise lucrative qui a les moyens de se payer du personnel rémunéré. Nous fonctionnons avec de tout petits budgets, grâce à vos propres cotisations. Le travail de votre Association se fait bénévolement, et c'est votre secrétaire générale qui offre un pied-à-terre à l'APMAQ dans sa maison familiale.

Elle sera heureuse de répondre à un appel téléphonique occasionnel. Mais il est toujours préférable de nous écrire un mot (même sur une carte-postale) que de nous téléphoner.

Lorsque personne n'est là pour répondre, un répondeur automatique se charge de nous transmettre votre message. Mais SVP, ne demandez pas que l'on vous rappelle, surtout s'il s'agit d'un interurbain. Nous n'en avons tout simplement pas les moyens.

Et si vous souhaitez que votre association devienne plus disponible et plus "professionnelle" -- il n'y a qu'une seule solution: travailler ensemble, pour que nous soyons plus nombreux. Lorsque l'APMAQ comptera quelques milliers de membres, plutôt que quelques centaines, nous aurons collectivement accès à toutes sortes de ressources qui ne nous sont pas disponibles actuellement. Et rappelons-nous qu'au Québec, notre champ d'action est énorme, les maisons anciennes sont nombreuses. Il faut tout mettre en oeuvre pour les sauvegarder et les valoriser. Ce que réussira à faire notre association ne dépend que de nous-mêmes.

--oo--

Entrevues à la radio

En août et en septembre, votre Secrétaire générale a été invitée par deux postes de radio à parler de l'APMAQ. Nous avons par la suite reçu beaucoup de demandes d'information sur l'Association, ce qui nous a amené de nouvelles adhésions. Nous en remercions Radio-Canada et CJFM, et les aimables intervieweurs, MM Gérard-Marie Boivin et Robert Joyce.

Mais votre Secrétariat ne peut guère atteindre les média (radio, télévision, et journaux) dans toutes vos régions. Il faut donc compter sur les membres individuels de l'APMAQ.

Ne prendriez-vous pas vous-même l'initiative de contacter votre poste de radio ou de télévision, ou votre journal local, pour mieux faire connaître les activités de votre Association à ceux qui, dans votre voisinage, s'intéressent au sort des vieilles maisons?

--oo--

LE SYMBOLE DE L'APMAQ: NOTRE HEURTOIR

-- Voici le texte d'une lettre que votre association a reçu de M. Marcel Ménage, de Sainte-Thérèse, un des forgerons d'art les plus réputés au Québec:

"...Je ne voudrais pas qu'à la suite du dessin sur le feuillet de l'APMAQ, des clients m'en demandent une reproduction. Il va encore falloir que je discute et que je démontre que jamais au XVIII^e siècle on n'a fait une chose semblable, c'est faire passer les artisans d'autrefois pour des incapables. Si les proportions n'étaient pas toujours parfaites, une platine carrée avait toujours les quatre coins fleuris identiques. Ce heurtoir figure page 157 dans l'encyclopédie de la Maison Québécoise de Lessard et Marquis, il faut savoir que ce heurtoir vieux et rouillé a été amputé à trois de ses coins par l'usure du temps et surtout par un ou plusieurs déposages. Les portes en pin pourrissaient plus vite que le fer; au XVIII^e on s'est mis à faire des portes vitrées et l'espace pour loger le vieux heurtoir étant réduit, eh bien! on le coupait.

"En 1973, M. Lessard m'a demandé de reconstituer ce heurtoir dans sa forme originale pour la maison de M Sauvé à St-Charles-sur-Richelieu, je vous envoie la photocopie du dessin que j'ai exécuté. Ce dessin reproduit la platine comme l'a faite l'artisan de l'époque. Cet artisan s'est servi probablement d'un album français comme celui trouvé chez Létourneau à St-Roch-des-Aulnaies. On m'a fait changer la longueur des bras du marteau, les artisans, à cette époque, étaient peu instruits et ne travaillaient que par tâtonnements. Tout bons ouvriers qu'ils étaient, ils n'avaient pas toujours le sens des proportions. Vous pouvez en voir le résultat, page 388 (La Maison Traditionnelle au Québec) de Lessard et Vilandrè.

"Après avoir fait ce heurtoir pour M Sauvé, j'en ai fait un identique pour ma collection personnelle. Depuis j'ai reproduit ce heurtoir au moins dix fois malgré son prix (c'est le plus cher); il y en a un à St-Joseph-du-Lac, un à New Glasgow, un à St-Sauveur, et d'autres dans les Cantons de l'Est. Tout le monde me le demande mais je ne voudrais pas que l'on me demande une affaire managée comme le dessin... Les architectes eux-mêmes s'y trompent.

Merci et au revoir, ne m'en voulez pas pour le heurtoir, c'est une affaire qui me choque. "

-- Merci, monsieur Ménage, pour votre intéressante lettre. Nous portons votre opinion à la connaissance des membres. Vous parlez sans doute des motifs favorisés au début du 18^e siècle; or, il ne faut pas oublier que vers la fin, le goût rococo se tournait souvent vers l'asymétrique et le fantaisiste.

--L'ancien heurtoir, choisi comme symbole de l'APMAQ, date de cette période un peu plus tardive, et n'aurait pas nécessairement été amputé, selon d'autres experts que l'APMAQ a consultés. Vu cette querelle d'experts, nous nous contenterons de constater que le symbole choisi cadre bien avec notre sensibilité moderne. Aux lecteurs d'en tirer leurs propres conséquences pratiques.

--M. Ménage nous écrit aussi: "Il faut vous dire que j'ai 74 ans et que depuis l'âge de 18 ans j'ai toujours vécu dans des boutiques de forge que je ne suis pas capable de lâcher... Je suis un "maudit Français" venu du Perche (Haute Normandie) ici depuis plus de 32 ans. Devenu Canadien, je ne me sens pas Canadien, seulement Québécois. Je suis de Nocé près de Martagne, d'où les Gagnon, Charron, Dion et Tremblay sont venus ici il y a 300 ans. À l'école chez nous il y avait tous ces noms là; c'est pourquoi je me suis senti chez moi au Québec et j'y finirai mes jours.

"La maison de mon père était du XV^e mur de 6' en bas finissant à 3' au grenier; il paraît que maintenant elle tombe en ruine. Près de là, se trouvait la maison où est né et a vécu l'ancêtre des Gagnon avant qu'il n'émigre ici. Elle vient d'être achetée par un Français, descendant des Gagnon, qui entend recevoir tous les Gagnons du Québec lors de leur voyage en France. Mais elle est si petite qu'il ne pourra pas recevoir grand'monde à la fois.

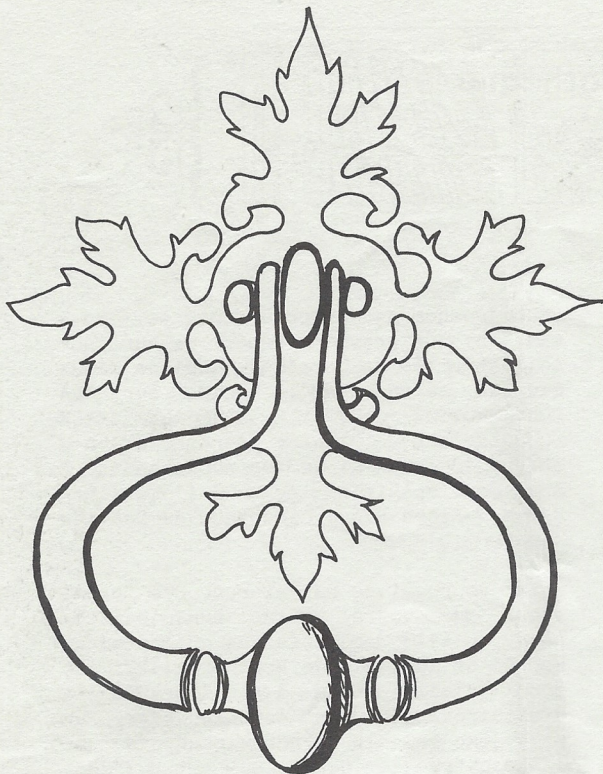
"Des vieilles maisons, il y en a plein chez nous, elles ont 300, 400, 500 ans. Elles sont au milieu des champs loin des routes, on n'y arrive que par des chemins creux; il faut aller à l'Ile d'Orléans pour voir un peu la même chose.

"Enfin, j'arrête ma lettre. J'ai un reproche à vous faire. LA LUCARNE c'est bien, mais mettez-en plus. On pourrait payer \$20 et avoir d'avantage d'articles: des architectes, des artisans pourraient parler de leur savoir, leur expérience... on pourrait expliquer à des amateurs comment faire. L'été, je fais les samedi matin des démonstrations de forge pour les amateurs -- c'est gratuit -- ça m'amuse."

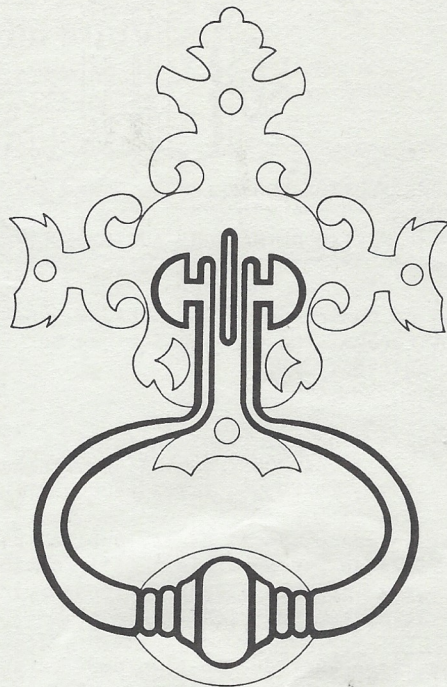
--Merci, monsieur Ménage, de votre bien belle lettre -- même si vous faites des reproches! Que pensent les lecteurs des suggestions de M. Ménage?

--oo000oo--





HEURTOIR D'INSPIRATION FRANÇAISE
XVIII^e siècle
exécuté par monsieur Marcel Ménage



Association
des propriétaires
de maisons anciennes
du Québec

Heurtoir québécois, 18^e-19^e siècle
dessin de Chantal Audet

CLINIQUE -- CONSULTATIONS

Comme nous vous l'avions promis dans la dernière LUCARNE, et grâce à l'aimable collaboration de Mlle Natalie Smith, finissante en Architecture à l'Université de Montréal, et organisatrice, en 1983, de l'exposition sur le patrimoine de Châteauguay (dont un des dessins figure en page couverture), les membres de l'APMAQ pourront chercher conseil, en matière de restauration, rénovation ou entretien de leur maison, auprès des professeurs et étudiants de la Faculté.

Avez-vous un problème majeur? Décrivez-nous le brièvement, si nécessaire en y ajoutant croquis ou photos. Votre Secrétariat le transmettra à nos experts-conseils, qui vous présenteront leurs recommandations.

Pour des problèmes de moindre envergure, nous nous proposons de tenir périodiquement des "Cliniques", ou rencontres de groupe.

Lors de la prochaine Assemblée générale (voir pages 12 et 16) les membres pourront se prononcer sur les thèmes les plus urgents à aborder ainsi, et sur les modalités de la "clinique" dont nous aurons la chance de profiter à l'Université de Montréal.





LA CONSTRUCTION NOUVELLE

AU MILIEU DE MAISONS ANCIENNES

Dans ce numéro-ci de LA LUCARNE, nous n'attirerons votre attention que sur un seul ouvrage.

Il s'agit d'un excellent guide:
LA CONSTRUCTION NOUVELLE
DANS LE VIEUX BOUCHERVILLE.

C'est un manuel de 31 pages, publié par la Ville de Boucherville à l'intention "de ceux qui projettent de construire dans le secteur du vieux village".

Conçu, bien sûr, en fonction des caractéristiques et des besoins de Boucherville, (félicitations à M. le Maire et au Conseil municipal pour cette heureuse initiative!) le guide mérite cependant d'être consulté par tous ceux qui ont à coeur la conservation intelligente de nos quartiers et villages anciens.

Pourquoi d'autres municipalités qui ont la chance d'avoir un quartier historique ne s'en inspireraient-elles pas pour élaborer un guide semblable, à l'usage de leurs citoyens?

Ne serait-ce pas à nous, les membres de l'APMAQ, de les y encourager? Voire même d'y collaborer pour ainsi mettre en valeur notre patrimoine commun.

Le Guide est fort bien conçu. Intelligemment écrit, concret et constructif, bien illustré, avec un grand nombre d'exemples "positifs (o)" et "négatifs (ø)", il présente une série de principes de fond avec des exemples clairement choisis. Rédigé de façon compétente et claire, sans être ampoulé, ce document a été préparé par les architectes André-S. Blais et Guy Trudelle. Ils méritent, eux-aussi, nos félicitations.

Pour remuer nos propres méninges, pour exercer une pression bénéfique sur nos collectivités respectives, quoi de mieux que de se procurer le guide sur "LA CONSTRUCTION NOUVELLE DANS LE VIEUX BOUCHERVILLE". Votre Secrétariat en a obtenu 10 exemplaires que nous tenons à votre disposition (grâce à l'amabilité de M. Pierre Pion, directeur du Service des Permis).

Mais pourquoi ne pas exercer des pressions sur votre propre municipalité, pour qu'elle se renseigne directement auprès de la Ville de Boucherville? Et pour qu'elle mette à son tour, à la disposition de ses contribuables, un programme valable de renseignements sur la construction nouvelle -- et pourquoi pas sur la restauration? -- dans nos quartiers anciens.

--oOo--

*Il est à noter qu'en 1976, la Direction générale du Patrimoine au Ministère des Affaires culturelles a publié un très beau cahier (le no. 13 dans la collection "les cahiers du patrimoine") répertoriant l'architecture traditionnelle de Boucherville. Ce cahier, qui mérite d'être consulté, est disponible chez l'Éditeur officiel du Québec.



VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU BOIS -- ET VOTRE SÉCURITÉ

par Lester TOUPIN



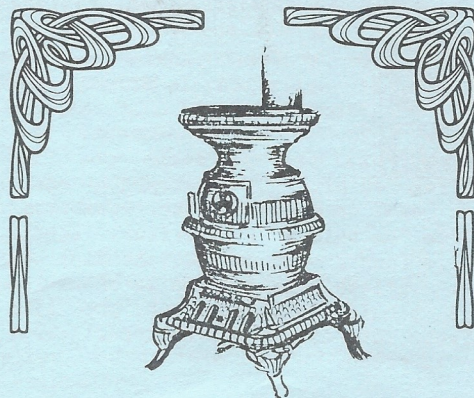
Jadis les ramoneurs âgés de 5 à 12 ans sillonnaient les villes et les campagnes. On leur serrait la main lorsqu'ils quittaient parce que, croyait-on, cela portait bonheur. De fait les gens savaient combien le feu pouvait devenir un élément destructeur. Actuellement, depuis environ dix ans, le métier revient. Cependant, les ramoneurs sont devenus des professionnels capables d'entretenir, d'évaluer et de réparer les systèmes de chauffage au bois et ainsi d'assurer la sécurité de leurs clients.

La crise de l'énergie des années 70 a ramené la vogue du chauffage au bois. Le Québec s'est donc intéressé aux problèmes de sécurité reliés au chauffage avec combustible solide (bois, charbon, tourbe, etc). Suite à la concertation et l'expérience, le règlement type sur le chauffage au bois est devenu le manuel de référence pour toute personne soucieuse de sécurité: fabricant, vendeur, installateur, inspecteur, ramoneur.

1. "Mon système est-il sécuritaire?" Voici la première question que doit se poser le consommateur. De bons appareils bien installés constituent un gage de sécurité. L'inspecteur ou le ramoneur est souvent un spécialiste qui peut vous fournir l'évaluation et les conseils requis pour vérifier la conformité de votre système.

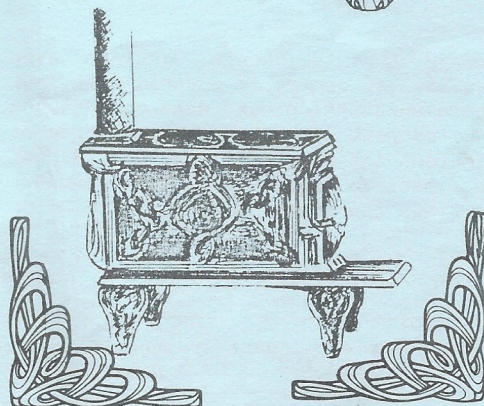
2. Le consommateur est aussi tenu d'aviser son assureur de l'existence et de l'utilisation d'un système de chauffage au combustible solide. Faute de quoi, ce dernier peut considérer l'assuré comme co-assureur du risque. En d'autres mots, l'assuré peut devenir responsable d'une partie des pertes à la suite d'un feu.

M Lester Toupin, de Calixa-Lavallée, exerce le métier de ramoneur. Son entreprise porte le nom de Ramochem Inc.



3. Troisièmement, un ramonage complet s'impose au moins une fois l'an, certains systèmes tels les combustions contrôlées peuvent en nécessiter plus. Un ramonage complet comprend le nettoyage de la cheminée, du tuyau de raccordement et du poêle ou du foyer. Il inclut également l'inspection sommaire de chaque composante du système afin de vérifier son bon fonctionnement.

Ces trois conseils représentent les démarches essentielles à l'usage d'un système de chauffage au bois, même si certains autres sujets mériteraient l'attention: comment chauffer; les accessoires de sécurité; les types d'appareils; les problèmes les plus fréquents, etc. Mais j'ai voulu d'abord porter votre attention sur un sujet brûlant: celui de votre sécurité.



par Jean Melville Rousseau



os ancêtres venaient de La Rochelle où le climat est tempéré par le Gulf Stream et où, par conséquent, les maisons demandent peu de chauffage en hiver. La cheminée, encastrée dans un mur extérieur, était lambrissée de bois à l'intérieur, tandis que le four à pain se trouvait dans la cour. L'éclairage était à la chandelle ou à l'huile de baleine, et les lits étaient disposés conventionnellement dans la pièce.

Au Québec, ces maisons s'avérèrent mal acclimatées. On avait froid, les murs ruisselaient de condensation, la cuisson du pain devenait difficile en hiver, le gel fissurait la cheminée derrière la finition et le feu prenait, surtout quand on surchauffait l'âtre; sans parler des accidents causés par l'éclairage. La cheminée elle-même dans le mur extérieur réchauffait tout le voisinage, ce qui réduisait le tirage et minimisait le rendement du combustible.

À part de surélever le rez-de-chaussée, creuser un vide sanitaire et prolonger les corniches en coyaux, aucune amélioration digne de mention n'a été apportée à ces maisons avant 1837, si bien que les incendies et les conflagrations les ont presque toutes détruites au Québec.

Domage que le modèle nordique avec cheminée au centre (y compris mini-four à pain encastré) placée dans un cabanon où l'on peut inspecter la maçonnerie et colmater les fissures, avec lits dans des armoires adossées au dit cabanon, n'ait pas été connu et adopté.



Dans les maisons anciennes qui ont survécu, on remarque encore le risque d'incendie qu'entraîne la cheminée mal placée et inefficace. En plus, au début du siècle, on installa l'électricité, ce qui était moins dangereux que les bougies et les lampes à kérosène; toutefois, l'isolant en caoutchouc s'est éventé depuis, et les appareils ménagers et les chauffeuses surchauffent de plus en plus les fils, tandis que le bois a séché et prend feu plus facilement.

Enfin, vers 1930, on installait des brûleurs à mazout dans la cave, ce qui était fort bien en théorie. Malheureusement on continue trop souvent d'ignorer qu'il faut ouvrir les soupiraux pour fournir de l'air de combustion (il en faut 2000 pieds cubes par gallon de mazout), faute de quoi peuvent survenir: l'asphyxie de la fournaise avec risques d'explosion, incendies, dégagement de monoxyde de carbone, usure prématurée du brûleur, gaspillage de combustible et pollution par la suie et les gouttelettes de mazout non brûlées.

Pour réduire le coût du chauffage, on fait venir des gens qui sont plus intéressés à bourrer les murs d'isolant que d'améliorer le rendement du système de chauffage. Cela peut être grave car de l'isolant mal placé peut faire pourrir les murs qui ne sont pas conçus pour ça -- et peut surtout incommoder les occupants allergiques à la pourriture, aux champignons, fungus, moisissures, etc.

Chaque maison ancienne est différente, et il n'existe pas de règle générale; toutefois, un "bon père de famille" qui veut conserver son patrimoine se doit de vérifier ce qui suit:

A- si le chauffage est au mazout, au gaz ou à cheminée à feu ouvert, il faut veiller à ce qu'une fenêtre ou un soupirail admette de l'air pour la combustion, par une ouverture de 100 pouces carrés, SURTOUT PAR TEMPS FROID;

B- l'entrée électrique doit être de 100 ou 200 ampères à 100/200 volts, et les vieux fils remplacés par des neufs, AVEC MISE À LA TERRE partout;

C- ne pas utiliser de rallonges et de chauffeuses bon marché qui sont des sources de courts-circuits;

D- installer des détecteurs de fumée et de feu, de haute qualité avec une lampe-témoin qui indique que les piles sont encore bonnes;

E- faire le ménage dans la cave et les cagibis, et se débarrasser des vieux papiers et autres traîneries susceptibles de prendre feu SPONTANÉMENT;

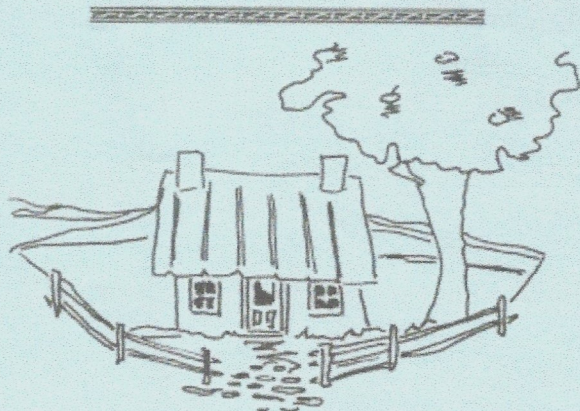
F- être prudent avec le matériel de fumeur, et SURTOUT NE PAS FUMER AU LIT OU SUR UN DIVAN;

G- éviter la friture sans surveillance sur la cuisinière;

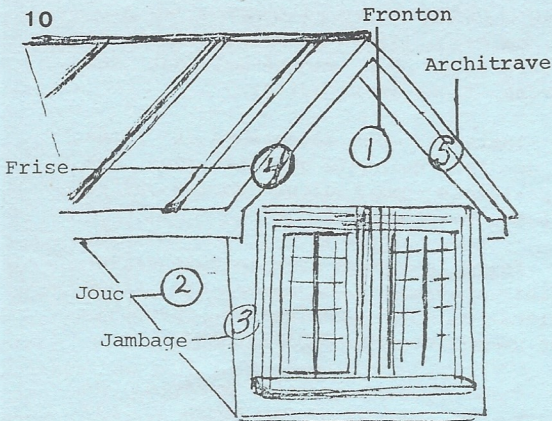
H- disposer des extincteurs à des endroits stratégiques;

I- connaître le numéro de téléphone des pompiers;

J- avant de faire toute altération, particulièrement touchant à l'isolation ou aux parois en brique, être très prudent car non seulement la structure de la maison et la santé des occupants pourraient être ruinées, mais aussi votre portefeuille. Les journaux ne nous parlent-ils pas de ces chevaliers de l'industrie qui affichent un faux numéro d'entrepreneur et font miroiter des subventions, et qui disparaissent vite dans la brume après avoir empoché l'argent et fait des dégâts?



Dessin de France Brière, Verchères



Aimeriez-vous connaître quelques-unes des expressions utilisées pour décrire les parties d'une lucarne?

dessin de C. Natali.



LE DÉCAPAGE AU JET DE SABLE:

Un autre son de cloche

par C. NATALI, St-Eustache

Dans le feuillet-fiche de juin 84, LA LUCARNE déconseille le sablage au jet. Cependant celui-ci peut, dans certains cas, sauver temps et argent, tout en préservant assez bien l'aspect du bois.

Bien entendu, il ne faut pas l'utiliser pour décaper des moulures avec de fins détails ou des poteaux tournés. On peut constater les dégâts irréparables que cette méthode a fait à la galerie de bois du restaurant "La Channe" à Saint-Eustache.

Cependant, entre les mains d'un artisan compétent, avec un ajustement de pression bas et du sable très fin, on peut décaper le déclin de bois d'une maison entière sans l'endommager. Ensuite un ponçage et trois bonnes couches de teinture rendront le bois imperméable.

De plus, on élimine ainsi le grave danger de feu. N'est-il pas plus sage d'éliminer le danger de feu que de vouloir absolument préserver la patine du bois extérieure? À vous d'en juger et à vos assureurs.

Une petite note pratique: si vous décidez d'utiliser le jet de sable pour décaper votre extérieur, S.V.P. avisez vos voisins (en supposant que vous souhaitez rester amis) pour qu'ils prennent à temps des précautions contre la poussière.

--oo00oo--

PAS SI MAUVAIS, LE DÉCLIN D'ALUMINIUM?

par C. NATALI, de St-Eustache

Le dernier feuillet-fiche (été 84), condamne le déclin d'aluminium qui recouvre de plus en plus souvent nos anciennes maisons de bois.

Mais je prétends que les matériaux modernes peuvent très bien servir lors d'une restauration. Pourquoi garder le recouvrement de bois à des endroits difficilement accessibles tels que: lucarnes, corniches, etc?

Un bon contracteur en aluminium peut reproduire exactement le déclin approprié pour votre maison, y compris certains jambages et frontons de lucarnes.

Bien entendu, ce déclin doit être posé en respectant un bon jeu d'air entre l'ancien et le nouveau matériel.

Ainsi, il n'y aura plus de peinture ou de teinture à faire dans ces endroits casse-cou.

--oo00oo--

DÉCAPAGE DU BOIS EXTÉRIEUR

par André LAURION, Beauport

J'ai apprécié le feuillet-fiche sur le décapage. J'avais moi-même fait l'achat d'un fusil chauffant HG SOTC de Master Appliance Corp, chez un marchand de produits électroniques (CROBEL à Duberger). Plusieurs membres de la Société de valorisation du patrimoine de Beauport l'ont déjà utilisé et tous en sont satisfaits.

Quelques voisins pourraient se partager un tel achat et je recommande de commander dès l'achat quelques brosses en carbone car cela est la pièce de rechange essentielle et qui n'est jamais en stock lorsqu'on en a besoin.

J'insiste toutefois comme vous l'avez vous même fait sur la nécessité de peindre, une fois le travail de décapage terminé. La manie du décapage au bois nu ne doit pas être encouragée par notre association.

--oo0oo--

Le présent numéro de la LUCARNE vous apporte le deuxième FEUILLET-FICHE. Gardez-le dans vos dossiers.

Avant que la saison de chauffage ne commence, voici des sujets d'une grande actualité: les mesures de sécurité. Merci aux membres qui ont bien voulu nous faire part de leur expérience.

Tous les membres de l'APMAQ sont invités à participer aux FEUILLETS-FICHES. Envoyez-nous votre texte, si possible accompagné de croquis ou de photos.

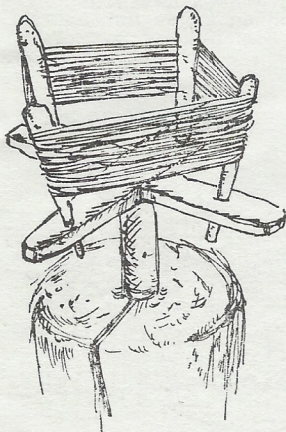
La rédaction



En 1976, la Ville de Coaticook se porte acquéreur de la résidence Norton, familièrement appelée "Le Château" depuis sa construction en 1912. Située dans le quartier résidentiel, l'ampleur de sa construction, le grand terrain qui l'entoure, ses cheminées et ses papiers en pierres des champs, en font vraiment un site exceptionnel. Les citoyens de Coaticook ont toujours admiré cette demeure. Son architecture et la beauté des différents essences de bois qui composent la décoration intérieure et les planchers, ses huit foyers, méritaient bien que cette maison fut conservée.

La famille qui a fait construire et habité cette maison, jouissait d'un grand prestige. Pionniers de l'industrie dans notre ville, A.O. Norton et son fils Harry A., ont mis sur le marché, ici, un cric de chemin de fer, alors unique en son genre.

Notre Musée prend une orientation particulière, soit la collection de vêtements, textiles et artisanat anciens, broderies, dentelles, courtpointes, tapis, fléchés, etc. ainsi que les outils et accessoires anciens utilisés pour traiter ces matières et réparer ces articles.



Il arrive souvent qu'en habitant une maison ancienne, en apprenant à y attacher une valeur affective, nos yeux subissent une transformation, qu'on pourrait presque soupçonner d'être physique. Voilà que nous commençons à voir tout autour de nous des détails du patrimoine bâti que nous n'avions jamais remarqué auparavant. Nous en venons à nous intéresser non seulement à notre propre maison, mais aux autres maisons anciennes -- dont chacune nous apporte des découvertes nouvelles.

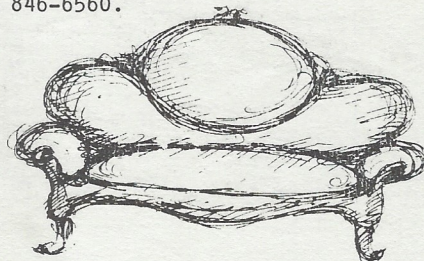
Les réunions et les rencontres de l'APMAQ nous donnent une occasion unique de visiter de telles maisons. Leurs propriétaires acceptent généreusement -- et exceptionnellement -- d'ouvrir leur porte à une de nos visites.

Mais il y a également d'autres maisons anciennes, que nous pouvons visiter en tout temps. Ce sont généralement des maisons affectées à des usages nouveaux: auberges, restaurants, centres culturels ou musées.

Pour que nous sachions comment et où en trouver, LA LUCARNE lance dans ce numéro une nouvelle chronique, que voici.. Et nous invitons les membres à y participer, en nous signalant l'existence -- dans leur région -- de telles maisons anciennes, affectées à un usage nouveau et ouvertes au public.

Ainsi, non loin de Sherbrooke, à Coaticook, vous êtes invités à découvrir le Musée Beaulne, situé dans ce qui jadis s'appelait le "château" Norton.

Heures de visite: (en saison morte, du 15 septembre au 15 mai) 13 h à 16 h tous les jours sauf le lundi. Pour des visites de groupe, on peut réserver au (819) 846-6560.



LE PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 1984

les 12, 13 et 14 octobre 1984

le vendredi soir, 12 octobre, à l'Île d'Orléans:

conjointement avec la Société d'Horticulture de l'Île d'Orléans, conférence illustrée sur:

"Des plantes anciennes pour nos jardins modernes", par Thérèse Romer.

Entrée libre. 19h30: Distribution de graines de fleurs sauvages.

20h: Causerie et projection de photos. 21-22 h: Questions: apportez un échantillon ou une photo de vos problèmes.

HÉBERGEMENT: voir page 16.

Le samedi, 13 octobre, à Beauport: Maison Tessier dit Laplante,

2328 avenue Royale, vis à vis de l'Église de Courville:

9h30: Inscriptions (voir page 16)

10 heures: Conférence: introduction aux maisons anciennes de Beauport.

11h30: Visite de l'avenue Royale, avec guide, en autobus (place pour les 47 premières personnes inscrites. Les autres pourront suivre en automobile)

13 heures: Repas du midi en groupe dans un restaurant renommé (compris dans le montant de l'inscription).

14h30: Assemblée générale (voir convocation, page 16)

et exposition présentée par des artisans-rénovateurs.

16 heures: Première attribution du Prix de mérite de l'Association. Invités d'honneur.

18 heures: souper et veillée (peut-être à l'Île d'Orléans)
-- en préparation.

Le dimanche, 14 octobre:

Entre 10h et midi: Visites de maisons anciennes à Beauport. Leurs propriétaires accueilleront gracieusement les membres de l'APMAQ à l'occasion de l'Assemblée. Détails à communiquer sur place, le samedi.

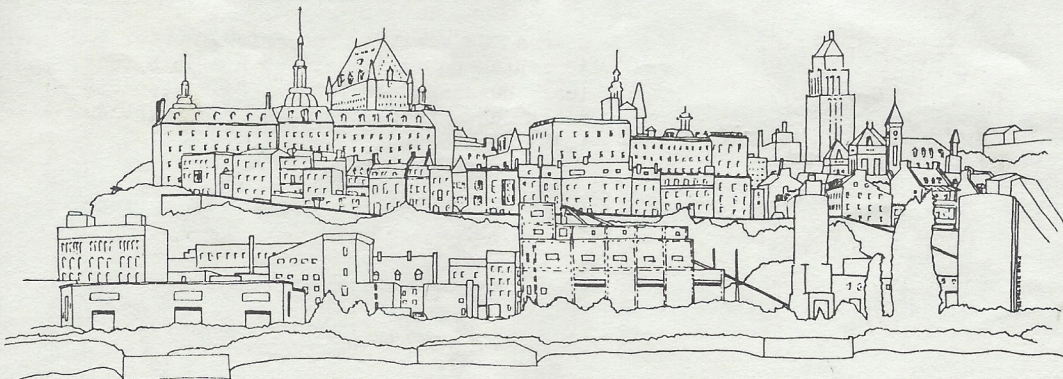
13 heures: repas dans un des bons restaurants de Québec (prix spécial négocié pour les membres).

14h30: Visite guidée de l'exposition exceptionnelle:

LE GRAND HÉRITAGE

au Musée du Séminaire (et si le temps le permet, au Musée du Québec). L'exposition comprend des œuvres jamais exposées, exécutés par les plus grands artistes québécois, choisis parmi les plus importantes de notre patrimoine.

16h30: Fin des rencontres. Soirée libre.



Vous vous souviendrez que la cotisation annuelle de l'APMAQ n'est que de \$10 par famille (\$25 pour les corporations).

Il est bon de renouveler sa cotisation dès maintenant pour 1985. Ça épargne des frais au Secrétariat. Et cela peut également vous être avantageux, si jamais l'Assemblée générale décidait de majorer la cotisation en octobre.

Le moment est également idéal pour faire profiter vos amis, vos voisins, d'une aubaine. En adhérant maintenant, on devient membre de l'association pour le reste de 1984, ainsi que pour tout 1985. Si vous désirez recevoir des exemplaires du feuilleton d'information (avec coupon détachable pour les adhésions), pour en distribuer parmi vos connaissances, écrivez-nous un mot au Secrétariat.

On se souviendra que peut être membre de l'Association toute personne qui possède ou habite une maison ancienne (c'est à dire une maison bâtie avant 1940) ou qui aime et s'intéresse aux maisons historiques.

--oo0oo--

LE QUESTIONNAIRE DE L'APMAQ

Nous avons reçu près de 70 réponses au questionnaire détaillé sur votre maison, envoyé aux membres l'été dernier. Un bon nombre d'entre vous ont envoyé des photos. Nous nous empressons de vous remercier pour ce bel effort.

[Si des membres qui viennent d'adhérer souhaitent obtenir le questionnaire, qui est en même temps un inventaire de ce que vous avez réalisé et de ce que vous allez entreprendre, veuillez envoyer un mot au Secrétariat].

Nous sommes en train d'analyser soigneusement cette riche source de renseignements. C'est un travail assez considérable. Il faudra en faire un outil de travail sérieux pour le prochain Conseil d'Administration -- ainsi que pour toute la collectivité.

Nous vous tiendrons au courant des résultats et des suites du projet.

--oo0oo--

À NOTER DANS VOTRE AGENDA:

Le mercredi, 7 novembre, à 18h30, à la Bibliothèque municipale de Saint-Lambert, conjointement avec la Société d'Histoire, une conférence de Thérèse Romer, avec projection de photographies, sur les maisons anciennes du Québec. Informations:

Mme Michelle Laplante, tél. (514) 465-4508.

À la suite du colloque sur les Assurances pour les Maisons anciennes, tenu à Québec en mai dernier, on demande au Secrétariat s'il ne serait pas possible de mettre sur pied un régime d'assurances de groupe avantageux pour les membres de l'APMAQ.

Il s'agirait de communiquer avec des assureurs compétents, d'examiner avec eux les besoins et les possibilités, d'établir des modalités réalistes que l'Association soumettrait ensuite à ses membres.

Aurions-nous, parmi nous, une ou des personnes prêtes à prendre ce dossier en main pour le mener à bien?

* * *

LE RÉPERTOIRE DES MEMBRES

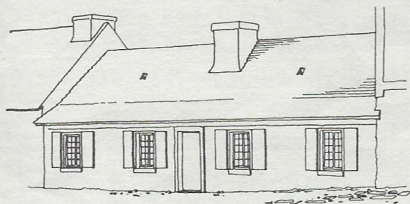
Le temps est venu de réviser notre BOTTIN, pour y ajouter les nouveaux membres et supprimer les noms de ceux qui n'ont pas renouvelé malgré deux rappels.

Le nouveau Bottin sera offert aux membres à la prochaine Assemblée annuelle, les 13-14 octobre. Pour éviter les erreurs, voudriez-vous SVP vérifier, sur l'étiquette collante au dos de votre LUCARNE, si votre nom et votre adresse y figurent correctement?

Prière de nous signaler toute erreur ou toute modification par retour du courrier.

Les membres qui ne pourront pas assister à l'Assemblée peuvent obtenir leur Bottin en envoyant au Secrétariat une enveloppe brune (format LUCARNE), préadressée et timbrée (48¢). Ils peuvent, sur demande, par la même occasion, se faire envoyer les états financiers pour 83-84.

--oo0oo--



* * * *



LE CARREFOUR des PETITES ANNONCES

MAISONS À VENDRE

A STE-HÉLÈNE DE KAMOURASKA

magnifique maison québécoise, restaurée.
Grand atelier de menuiserie.
Fournil avecâtre et four à pain.
Forge. Serre vitrée.

Terrain, 48,000 pi. carrés. Grands arbres. Vue sur le fleuve. Electricité, 400 amps. Dans un rang d'agriculteurs. Bienvenue aux visiteurs. Dossier complet sur demande.

Réal Robitaille tél: 418-492-5717
ou 867-2514

NB: DANS LA DERNIÈRE LUCARNE, UNE ERREUR DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE S'EST GLISSÉE DANS CETTE ANNONCE. NOUS NOUS EXCUSONS AUPRÈS DE M. ET MME ROBITAILLE

À ST-ROCH L'ACHIGAN

maison québécoise datant de 1820 environ, pièces sur pièces, restaurée, plafonds, poutres et planchers en pin d'origine, foyer, garage grand terrain paysager. (30 minutes au nord de Montréal). \$82,900.

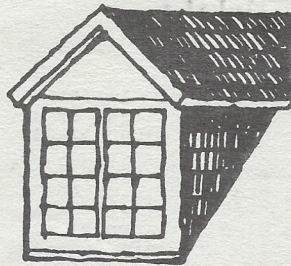
L. Demers 514-588-4645

À VENDRE

Ancien pupitre de maîtresse d'école de rang, en très bonne condition, (en pin: couleur rouge d'origine)
François Rocque tél: 514 478-0763

CLÔTURE À ACHETER

J'achèterais une clôture de style victorien, en fonte (métal moulé).
Réal-Maurice Beauregard, Louiseville,
tél: 819-228-4932



Les petites annonces dans LA LUCARNE sont gratuites pour les membres individuels de l'Association. Tarifs moindres pour les entreprises. Pour parution en décembre, date-limite: le 15 novembre.

** ** * * * * * **

LESTER TOUPIN, RAMONEUR

tél. (514) 583-5279

spécialisé dans le chauffage au bois

Entretien et inspection. Vente, installation et réparation. Accessoires: extincteurs, détecteurs de fumée, chapeaux de cheminée, tuyaux etc.

Nous offrons les techniques d'autrefois pour vos problèmes d'aujourd'hui.

VOUS AIMEZ LES CHOSES ANCIENNES?

abonnez-vous au

COLLECTIONNEUR QUÉBÉCOIS

C.P. 190

Sainte-Anne de Beaupré, GOA 3C0

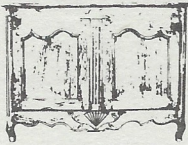
le mensuel des collectionneurs du Québec

\$12 par an



jean soumis

artisan ébéniste



Spécialité
Création et Reproduction
de meubles

Services
Restauration et polissage
de meubles antiques
méthodes ancestrales

C.P. 136 St-Mathias JOL 2G0 658-8089



Deux générations
d'artisans fidèles
à la tradition.

MENUISERIE — ÉBÉNISTERIE

BACHAND & FILS ENR.

- Fenêtres canadiennes à ventaux
- Portes extérieures et intérieures
- Reproduction de meubles anciens
- Fine menuiserie

Ouvert du lundi au vendredi de 8h. à 17h.
le samedi de 8h. à 12h. ou sur rendez-vous

301 av. du Parc, Waterloo, JOE 2N0
TEL: 514-539-0595



ATELIER DES VIEUX MOULINS

REPRODUCTION / RESTAURATION

André Bolduc
Jean Guy Desnoyers

788 Chemin des Vieux Moulins, l'Acadie
Résidence: 653-7679
Atelier: 347-4360

Atelier de Fine Menuiserie.

Restauration: Meubles Anciens
Maisons Anciennes
Décapage à la main
Reproduction de Meubles Anciens.



CHARPENTIER. BOIS OUVRÉ.

Normand GOYETTE, 26 rue Madeleine

VERCHÈRES, JOL 2R0

Je me spécialise dans les bâtiments du 18^e siècle ou antérieurs: maison, dépendances, moulin etc. Rénovation de: lambourdes à équerrir, poutres toutes dimensions à poser ou à remplacer, bâtisse à redresser, escaliers, lucarnes. Réparation de charpente de bois. Également construction à neuf avec matériaux, méthodes et styles respectés à la lettre. 10 ans d'expérience. Prix raisonnables. Peux me déplacer partout, si disponible et selon l'ouvrage.

+++++

À VENDRE

Bois disponible: Poutres en pin blanc ou autres de toutes dimensions.
Planches et madriers de pin embouveté de toutes largeurs et épaisseurs. Morceaux spéciaux sur commande. S.V.P. commander au moins quelques mois d'avance, si possible, Bois neuf seulement

Pour renseignements, écrire à:

yoon goyette

COMMERÇANT DE BOIS
SPÉCIALITÉ: PIN & BOIS DUR POUR ÉBÉNISTERIE

49, rue Ste-Geneviève,
Verchères, JOL 2R0

Prendre le temps de visiter, dans un décor ancestral



Tél.: (418) 248-4693

FRANÇOISE GILBERT
Prop.

227, du Manoir,
Montmagny, QC
G5V 1G6



des invitations et des rencontres de l'APMAQ

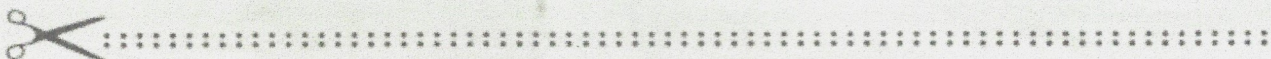
CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres sont priés d'assister à l'Assemblée générale qui se tiendra le samedi, 13 octobre 1984, à 14h30, à BEAUPORT: à la Maison Tessier dit Laplante, 2328 avenue Royale, vis à vis de l'Église de Courville, pour discuter des rapports du Conseil sortant, procéder à l'élection du nouveau, pour établir un budget et élaborer un programme d'action.

Vous êtes également invités à prendre part au programme qui se déroulera du vendredi soir au dimanche après-midi (v. page 12),

Hébergement: (à prix spécial pour les membres --\$40 par couple par nuit), Hôtel-Motel des Laurentides, 400 blvd Ste-Anne, Beauport, tél. (418) 661-4255.

Frais d'inscription: préinscription avant le 9 octobre au Secrétariat, \$10 par personne, \$15 par couple). Sur place, à la Maison Tessier, le samedi 13 octobre entre 9h30 et 10h, \$15 par personne, \$20 par couple). Pour les détails du programme, svp voir page 12.



Je désire encourager l'Association en y adhérant. Voici ma cotisation de \$10 pour 1984-85.

Je vous envoie également une enveloppe timbrée, adressée en mon nom, dans laquelle vous pourrez m'expédier le reçu et ma carte de membre.

Ma maison date de:

Elle est en: bois pierre brique

Autres caractéristiques:



J'expédie le tout au Secrétariat de l'APMAQ, 83, rue Chénier, Saint-Eustache J7R 1W9.